

**Agence Mondiale Antidopage  
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation  
pour les comptes annuels 2004**

11 Avril 2005,/0.0110633.001//ROF/IMI

Rapport de l'organe de révision au Conseil  
de fondation de l'Agence Mondiale Antidopage  
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 41 de l'acte de fondation, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



F Roth



M Imhof

Lausanne, le 11 avril 2005

Annexe:

- Comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe)

## Agence Mondiale Antidopage

### Bilan au 31 décembre 2004 et 2003

(en francs suisses avec montants 2003/2004 en dollars US audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Notes	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
<b>Actifs</b>					
<b>Actifs circulants</b>					
Liquidités	4	19'156'680	10'652'788	21'825'225	13'294'356
Débiteurs	5	510'529	921'098	581'646	1'149'503
Autres actifs circulants	6	1'807'138	1'715'330	2'058'875	2'140'680
<b>Actifs immobilisés</b>					
Immobilisations corporelles	7	330'412	581'279	376'439	725'419
Immobilisations incorporelles	7A	909'879	-	1'036'626	-
<b>Total actifs</b>		<b>22'714'638</b>	<b>13'870'495</b>	<b>25'878'811</b>	<b>17'309'958</b>
<b>Passifs et fonds propres</b>					
<b>Engagements à court terme</b>					
Créanciers		904'562	385'824	1'030'569	481'497
Charges à payer	8	721'030	1'508'867	821'470	1'883'020
Contributions reçues d'avance		1'323'924	491'205	1'508'348	613'009
<b>Total passifs</b>		<b>2'949'516</b>	<b>2'385'896</b>	<b>3'360'387</b>	<b>2'977'526</b>
<b>Fonds propres</b>					
Capital de fondation	9	4'388'656	3'607'764	5'000'000	5'000'000
Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD		(382'156)	398'736	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(2'777'902)	(603'659)
<b>Excédent de revenus sur dépenses reporté</b>					
Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture	2A	7'478'099	2'464'843	9'936'090	3'191'568
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	2A	8'280'523	5'013'256	10'360'236	6'744'522
<b>Excédent de revenus sur dépenses reporté</b>		<b>15'758'622</b>	<b>7'478'099</b>	<b>20'296'326</b>	<b>9'936'090</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>19'765'122</b>	<b>11'484'599</b>	<b>22'518'424</b>	<b>14'332'431</b>
<b>Total passifs et fonds propres</b>		<b>22'714'638</b>	<b>13'870'495</b>	<b>25'878'811</b>	<b>17'309'958</b>

"Les notes 1 à 17 font partie intégrante des états financiers"

## Agence Mondiale Antidopage

### Etats des activités pour les exercices se terminant au 31 décembre 2004 et 2003

(en francs suisses avec montants 2003/2004 en dollars US audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Notes	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
<b>Revenus</b>					
Contributions annuelles	10	21'636'234	18'040'167	27'070'328	24'270'122
Subventions	11	1'130'272	1'032'852	1'414'148	1'389'535
Subventions pour projets		-	96'957	-	130'440
Autres	12	130'405	164'242	163'157	220'960
<b>Total revenus</b>		<b>22'896'911</b>	<b>19'334'218</b>	<b>28'647'633</b>	<b>26'011'057</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Salaires et autres charges de personnel	13	4'564'958	4'259'649	5'711'479	5'730'668
Frais de voyage et de logement		1'757'086	1'331'740	2'198'391	1'791'640
Information et communication		388'778	385'688	486'422	518'881
Contributions à d'autres institutions (IADA)		69'614	4'990	87'098	6'713
Frais de tests		984'774	3'060'416	1'232'107	4'117'294
Frais d'accréditation		110'432	333'446	138'168	448'598
Subventions de projets de recherche	2A + 14	2'997'741	2'007'493	3'750'645	2'700'756
Frais de développement informatique		72'307	62'529	90'468	84'123
Frais de consultants sur projets		463'730	717'796	580'199	965'678
Frais administratifs		2'894'656	2'731'353	3'621'671	3'674'592
Frais pour débiteurs douteux		652'015	37'483	815'773	50'428
Amortissements		329'771	393'786	412'595	529'775
<b>Total dépenses opérationnelles</b>		<b>15'285'862</b>	<b>15'326'370</b>	<b>19'125'015</b>	<b>20'619'147</b>
<b>Excédent de revenus (dépenses) avant produits et charges financiers</b>		7'611'049	4'007'848	9'522'618	5'391'910
<b>Produits financiers (charges)</b>					
Intérêts		208'089	97'026	260'352	130'533
Frais bancaires		(12'845)	(10'306)	(16'071)	(13'865)
Gains (pertes) nets de change		474'230	918'687	593'337	1'235'944
<b>Total produits financiers (charges), net</b>		669'474	1'005'407	837'618	1'352'612
<b>Excédent de revenus sur dépenses (dépenses sur revenus) de l'exercice</b>	2A	<b>8'280'523</b>	<b>5'013'256</b>	<b>10'360'236</b>	<b>6'744'522</b>

"Les notes 1 à 17 font partie intégrante des états financiers"

## Agence Mondiale Antidopage

### Tableau de financement pour les exercices se terminant au 31 décembre 2004 et 2003

(en francs suisses avec montants 2003/2004 en dollars US audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Notes	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
<b>Activités opérationnelles</b>					
Excédent de revenus sur dépenses (dépenses sur revenus) de l'exercice	2A	8'280'523	5'013'256	10'360'236	6'744'522
Mouvement de la provision pour débiteurs douteux		638'353	37'483	798'680	50'428
Subventions de projets de recherche	2A	-	-	-	-
Amortissements des actifs immobilisés		329'771	393'786	412'595	529'775
Autres éléments non monétaires		9'455	-	11'827	-
Variations des :					
- Débiteurs		(233'147)	(568'696)	(291'703)	(765'088)
- Autres actifs circulants		(91'809)	(560'808)	(114'867)	(754'476)
- Créanciers		416'987	382'659	521'716	514'806
- Avances et charges à payer		(787'837)	(345'188)	(985'708)	(416'566)
- Contributions reçues d'avance		832'718	491'205	1'041'861	613'009
<b>Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités opérationnelles</b>		<b>9'395'014</b>	<b>4'843'697</b>	<b>10'712'776</b>	<b>6'516'410</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(893'763)	(78'675)	(1'118'237)	(105'844)
Ventes d'immobilisations corporelles		2'641	-	3'009	-
<b>Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement</b>		<b>(891'122)</b>	<b>(78'675)</b>	<b>(1'115'228)</b>	<b>(105'844)</b>
<b>Augmentation (diminution) des liquidités</b>		<b>8'503'892</b>	<b>4'765'022</b>	<b>9'597'548</b>	<b>6'410'566</b>
<b>Effets des modifications de cours de change</b>		<b>-</b>	<b>398'737</b>	<b>(1'066'679)</b>	<b>(723'455)</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>		<b>10'652'788</b>	<b>5'489'029</b>	<b>13'294'356</b>	<b>7'607'245</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>		<b>19'156'680</b>	<b>10'652'788</b>	<b>21'825'225</b>	<b>13'294'356</b>

"Les notes 1 à 17 font partie intégrante des états financiers"

## Agence Mondiale Antidopage

### Etat du mouvement des fonds pour les exercices se terminant au 31 décembre 2004 et 2003

(en francs suisses avec montants 2003/2004 en dollars US audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	USD	USD	USD	USD
	Capital de fondation	Excédent de revenus sur dépenses reporté	Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD	Total
<b>Solde au 1er janvier 2003</b>	3'607'764	2'464'843	-	<b>6'072'607</b>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	5'013'256	-	<b>5'013'256</b>
Mouvement de change	-	-	398'736	<b>398'736</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003 et 1er janvier 2004</b>	<b>3'607'764</b>	<b>7'478'099</b>	<b>398'736</b>	<b>11'484'599</b>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	8'280'523	-	<b>8'280'523</b>
Mouvement de change	780'892	-	(780'892)	-
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>4'388'656</b>	<b>15'758'622</b>	<b>(382'156)</b>	<b>19'765'122</b>

  

	CHF	CHF	CHF	CHF
	Capital de fondation	Excédent de revenus sur dépenses reporté	Différences de conversion cumulées	Total
<b>Solde au 1er janvier 2003</b>	5'000'000	3'191'568	-	<b>8'191'568</b>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	6'744'522	-	<b>6'744'522</b>
Mouvement de change	-	-	(603'659)	<b>(603'659)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003 et 1er janvier 2004</b>	<b>5'000'000</b>	<b>9'936'090</b>	<b>(603'659)</b>	<b>14'332'431</b>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	10'360'236	-	<b>10'360'236</b>
Mouvement de change	-	-	(2'174'243)	<b>(2'174'243)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>5'000'000</b>	<b>20'296'326</b>	<b>(2'777'902)</b>	<b>22'518'424</b>

"Les notes 1 à 17 font partie intégrante des états financiers"

# Agence Mondiale Antidopage

---

## Annexe aux états financiers 2004 et 2003

### 1. Activité

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA), domiciliée à Lausanne, Suisse, est une Fondation à but non lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et est régie par les règles du Code Civil suisse. Le 2 juin 2002, le siège principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, selon décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn (Estonie). Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale.

Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, gouvernements, collectivités publiques (ci-après "autorités publiques") et autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les athlètes.

Dès le 1er janvier 2002, le Mouvement Olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent à part égale au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement Olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

### 2. Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

#### A. Base de présentation et modifications des principes comptables

Ces états financiers seront approuvés par le Conseil de Fondation de l'AMA le 16 mai 2005 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation.

Les états financiers de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004 ont été préparés pour la première fois selon les Normes Comptables Internationales (International Financial Reporting Standards (IFRS)).

Le changement aux normes comptables IFRS a été approuvé par le Conseil de fondation de l'AMA lors du meeting du 24 novembre 2002 à Montréal. Cette décision précise que l'AMA tiendra sa comptabilité selon les IFRS dès le 1er janvier 2004, les états financiers au 31 décembre 2003 étant par conséquent les derniers établis en accord avec le droit suisse uniquement.

Les comptes de l'AMA restent en accord avec le droit suisse.

Pour présenter des chiffres directement comparables aux chiffres 2004 selon IFRS, l'AMA a dû faire des ajustements à l'excédent de revenus sur les dépenses reporté à l'ouverture. Ces ajustements tiennent compte du fait que le Fond de recherche n'aurait pas été créé et que les subventions de projets de recherche n'auraient pas été prises en charge immédiatement et complètement en date de leur versement si l'AMA avait tenu sa comptabilité selon les IFRS en 2002 et 2003. Cela entraîne la reconnaissance des subventions de recherche pour 2002 selon les mêmes principes comptables appliqués depuis 2003. Ces ajustements n'ont pas d'impact sur le solde d'excédent de revenus sur dépenses reporté à fin 2003, comme indiqué dans la réconciliation ci-dessous. Les impacts montrés ci-dessous sont inclus dans le tableau de financement par l'ajustement des soldes respectifs (Excédent de charges sur revenus et subventions de projets de recherche et mouvement des charges payées d'avance) de ces mêmes montants.

## Agence Mondiale Antidopage

---

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### Réconciliation de l'excédent de revenus sur dépenses reporté et de l'excédent de revenus sur dépenses publiés selon le droit suisse et les IFRS pour 2003

	USD	CHF
<i>Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture</i>		
Excédent de revenus sur dépenses reporté publié en 2003	(3'068'865)	(4'253'140)
Ajustements de l'excédent de revenus sur dépenses reporté pour 2003		
Frais de recherche	833'333	1'121'114
Extourne du fond de recherche	4'700'375	6'323'593
<i>Excédent de revenus sur dépenses ajusté reporté pour 2003</i>	<u>2'464'843</u>	<u>3'191'567</u>
<i>Excédent de revenus sur dépenses</i>		
Excédent de revenus sur dépenses publié en 2003	10'546'964	14'189'230
Ajustement de l'excédent de revenus sur dépenses pour 2003:		
Frais de recherche	(833'333)	(1'121'114)
Extourne du fond de recherche	(4'700'375)	(6'323'593)
<i>Excédent de revenus sur dépenses ajusté reporté pour 2003</i>	<u>5'013'256</u>	<u>6'744'523</u>
<i>Total de l'excédent de revenus sur dépenses ajusté reporté pour 2003</i>	<u>7'478'099</u>	<u>9'936'090</u>
<i>Publié en 2003</i>		
Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture	(3'068'865)	(4'253'140)
Excédent de revenus sur dépenses	10'546'964	14'189'230
<i>Excédent de revenus sur dépenses reporté</i>	<u>7'478'099</u>	<u>9'936'090</u>

Le dollar US a été adopté comme monnaie de référence en 2003 pour refléter le fait que la majeure partie des activités (les encaissements et les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse pour satisfaire les exigences légales suisses. Les actifs et passifs sont convertis du dollar US au franc suisse au taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollar US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'ajustement de conversion sur capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti au taux moyen de l'année. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti au taux moyen de l'année. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les chiffres en dollar US sont inclus à titre d'information complémentaire. Les montants en dollar US présentés ressortent des comptes tels qu'audités pour la première fois en 2003.

#### B. Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non-monnaétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.



### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### C. Liquidités

Pour l'établissement du tableau de financement, les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance inférieure à douze mois.

#### D. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit:

##### Immobilisations corporelles:

Matériel informatique	2.5 ans
Matériel de bureau	4 ans

##### Immobilisations incorporelles:

Logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System)	4 ans
---	-------

Tous les coûts relatifs au développement et à la mise en place d'ADAMS sont capitalisés s'ils répondent aux critères de reconnaissance.

#### E. Leasing

La location de matériel et de logiciels informatiques pour lesquelles les avantages et risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à la Fondation sont classifiés comme leasing financiers. Les leasing financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou à la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les leasing pour lesquels une part importante des avantages et risques inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur sont classifiés comme leasing opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun leasing financier.

#### F. Reconnaissance des revenus

##### Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement Olympique sont reconnues comme revenu dans la période pour laquelle elles sont dues. Les versements, reçus en avance, liés au budget de l'année suivante sont différés à l'année suivante.

Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'année seront seulement reconnues quand elles seront encaissées.

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### Subventions pour projets

Les subventions pour projets accordées pour un projet spécifique sont reconnues comme revenus en fonction de l'avancement du projet. L'avancement du projet correspond au pourcentage total des coûts engendrés à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés pour chaque projet. Les coûts relatifs aux projets sont reconnus lorsque encourus. Lorsque le coût total d'un projet spécifique excédera probablement le montant total des subventions accordées pour ce projet, la perte attendue est reconnue comme charge immédiatement.

#### Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif.

#### Subventions

Les subventions sont reconnues comme revenu pour autant qu'il y ait une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions y relatives.

#### **G. Impôts sur le bénéfice**

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur le bénéfice.

#### **H. Subventions de projets de recherche**

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets spécifiques et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80% du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20% à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont reconnues comme charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les termes du contrat.

### **3. Gestion du risque financier**

#### 1. Facteurs de risque financier

De par ses activités internationales, l'AMA est exposée aux risques financiers suivants: les effets de variations de taux de change et de taux d'intérêts.

##### *a. Risque de change*

L'AMA est exposée au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US et en Euros, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et dollars canadiens. Au 31 décembre 2004, l'AMA n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques. Par contre, elle a utilisé des dépôts bancaires en dollars canadiens, francs suisses et Euros pour réduire partiellement l'exposition au risque.

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### *b. Risque de taux d'intérêts*

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêts par l'impact de variations de taux sur les actifs portant intérêts. Au 31 décembre 2004, le seul actif portant intérêt à l'AMA sont les liquidités. Pour éviter des pertes de capital, seuls des investissements en dépôts à terme sont réalisés.

#### *c. Risque de liquidité*

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

#### *d. Risque de crédit*

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont reconnues dans l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques.

#### 2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2004, la juste valeur des liquidités, des débiteurs et autres actifs circulants, ainsi que des créanciers et charges à payer, n'était pas significativement différente de leur valeur comptable en raison de leur échéance proche de la date du bilan.

4. Liquidités	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
Liquidités en espèces	5'943'826	3'522'852	6'771'807	4'396'412
Dépôts bancaires				
- en dollars US	9'418'000	4'861'000	10'729'937	6'066'381
- en Euros	3'460'225	1'957'650	3'942'238	2'443'088
- en dollars canadiens	334'629	311'286	381'243	388'475
<b>Total liquidités</b>	<b>19'156'680</b>	<b>10'652'788</b>	<b>21'825'225</b>	<b>13'294'356</b>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses, canadiennes et japonaises soumises aux taux d'intérêts actuels sur des dépôts à terme de 1 à 12 mois et sur comptes courants.

## Agence Mondiale Antidopage

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

5. Débiteurs	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
Débiteurs TVQ	272'623	398'316	310'600	497'086
Débiteurs TPS	662'725	348'883	755'044	435'396
Impôt anticipé à récupérer	40'832	70'094	46'520	87'475
Autres débiteurs	89'740	96'302	102'240	120'182
Débiteur en litige	-	23'195	-	28'947
Garantie de loyer et cautions	107'252	21'791	122'192	27'195
Provision pour débiteurs douteux	(662'643)	(37'483)	(754'950)	(46'778)
<b>Total débiteurs</b>	<b>510'529</b>	<b>921'098</b>	<b>581'646</b>	<b>1'149'503</b>

Le poste Garantie de loyer et cautions comprend un solde de liquidité de CHF 113'930 (USD 100'000) limité dans l'utilisation étant donné qu'il sert de garantie pour les frais de carte de crédit de la société.

5a Mouvement de la provision pour débiteurs douteux	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
<b>Solde à l'ouverture</b>	37'483	-	42'705	-
Allocation	662'643	37'483	754'950	46'778
Utilisée	(18'556)	-	(21'141)	-
Extournée	(18'927)	-	(21'564)	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>662'643</b>	<b>37'483</b>	<b>754'950</b>	<b>46'778</b>

La provision couvre à la fin de 2004, l'éventuel non-remboursement de la taxe sur les produits et services perçue par le gouvernement canadien (TPS). Des démarches sont en cours pour clarifier le statut de l'AMA concernant la TPS. A la date d'émission de ces états financiers, il n'existait aucune indication permettant d'envisager son possible recouvrement.

6. Autres actifs circulants	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
Charges payées d'avance	430'095	546'112	490'007	681'531
Intérêts à recevoir	74'912	-	85'348	-
Subventions de recherche payées d'avance 2001	597'879	398'733	681'164	497'607
Subventions de recherche payées d'avance 2002	160'083	519'083	182'383	647'800
Subventions de recherche payées d'avance 2003	129'017	251'402	146'989	313'742
Subventions de recherche payées d'avance 2004	415'152	-	472'984	-
<b>Total autres actifs circulants</b>	<b>1'807'138</b>	<b>1'715'330</b>	<b>2'058'875</b>	<b>2'140'680</b>

## Agence Mondiale Antidopage

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### 7. Immobilisations corporelles - Matériel et logiciels informatiques, matériel de bureau

	Matériel et logiciels informatiques		Matériel de bureau		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
<b>Exercice clos le 31 décembre 2003</b>						
Valeur comptable nette à l'ouverture	170'838	236'763	725'552	1'005'543	896'390	1'242'306
Acquisitions	18'219	22'737	60'456	75'447	78'675	98'184
Amortissements	(127'019)	(170'884)	(266'767)	(358'891)	(393'786)	(529'775)
Différences de change	-	(11'195)	-	(74'101)	-	(85'296)
Valeur comptable nette à la clôture	62'038	77'421	519'241	647'998	581'279	725'419
<b>Au 31 décembre 2003</b>						
Coût	331'680	457'162	1'033'208	1'423'584	1'364'888	1'880'746
Amortissements cumulés	(269'642)	(368'546)	(513'967)	(701'485)	(783'609)	(1'070'031)
Différence de change	-	(11'195)	-	(74'101)	-	(85'296)
Valeur comptable nette	62'038	77'421	519'241	647'998	581'279	725'419
<b>Exercice clos le 31 décembre 2004</b>						
Valeur comptable nette à l'ouverture	62'038	77'421	519'241	647'998	581'279	725'419
Acquisitions	76'722	87'409	8'913	10'155	85'635	97'564
Ventes	(1'866)	(2'125)	(4'865)	(5'544)	(6'731)	(7'669)
Amortissements	(79'019)	(98'865)	(250'752)	(313'730)	(329'771)	(412'595)
Différences de change	-	2'098	-	(28'378)	-	(26'280)
Valeur comptable nette à la clôture	57'875	65'938	272'537	310'501	330'412	376'439
<b>Au 31 décembre 2004</b>						
Coût	389'501	523'038	1'031'966	1'422'169	1'421'467	1'945'207
Amortissements cumulés	(331'626)	(448'003)	(759'429)	(1'009'189)	(1'091'055)	(1'457'192)
Différence de change	-	(9'097)	-	(102'479)	-	(111'576)
Valeur comptable nette	57'875	65'938	272'537	310'501	330'412	376'439

## Agence Mondiale Antidopage

---

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### 7A. Immobilisations incorporelles

	Logiciel ADAMS	
	USD	CHF
<b>Exercice clos le 31 décembre 2004</b>		
Valeur comptable nette à l'ouverture	-	-
Acquisitions	909'879	1'036'626
Ventes	-	-
Amortissements	-	-
Différences de change	-	-
Valeur comptable nette à la clôture	<u>909'879</u>	<u>1'036'626</u>
<b>Au 31 décembre 2004</b>		
Coût	909'879	1'036'626
Amortissements cumulés	-	-
Différence de change	-	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<u>909'879</u>	<u>1'036'626</u>

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS. Cela représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire les exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Une fois la mise en place achevée dans l'année à venir, cet actif intangible permettra un suivi et une gestion plus efficace des tests. Il sera alors amorti sur une durée de 4 ans.

#### 8. Charges à payer

	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	212'037	983'617	241'572	1'227'524
Charges de laboratoire à payer	224'770	283'250	256'081	353'487
Subventions de projets de recherche 2001 à payer	72'033	242'000	82'068	302'009
Subventions de projets de recherche 2002 à payer	143'035	-	162'960	-
Subventions de projets de recherche 2003 à payer	69'155	-	78'789	-
<b>Total charges à payer</b>	<u>721'030</u>	<u>1'508'867</u>	<u>821'470</u>	<u>1'883'020</u>

#### 9. Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans les statuts comme un montant fixe de CHF 5'000'000.

## Agence Mondiale Antidopage

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### 10. Contributions annuelles

	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	789'167	1'375'302	987'372	1'850'245
2002 Comité International Olympique (CIO)	615'044	1'854'699	769'517	2'495'197
2003 Autorités publiques et gouvernements	866'872	7'978'873	1'084'593	10'734'282
2003 Comité International Olympique (CIO)	1'707'830	6'831'293	2'136'764	9'190'398
2004 Autorités publiques et gouvernements	9'499'262	-	11'885'069	-
2004 Comité International Olympique (CIO)	8'158'059	-	10'207'013	-
<b>Total contributions annuelles</b>	<b>21'636'234</b>	<b>18'040'167</b>	<b>27'070'328</b>	<b>24'270'122</b>

#### 11. Subventions

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces pour un montant total de CAD 10 millions, indexés sur une durée de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu. Le gouvernement du Québec accorde également CAD 5 millions, indexés sur une période de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu et de taxe sur la valeur ajoutée. Les subventions sont en fait payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes: l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités et ses comptes annuels audités, ses budgets et rapports d'activités, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

En 2002, la subvention totale est de CHF 2'533'440 (USD 1'828'011) représentant le versement initial. Les versements restants, en dollars canadiens, sont répartis de façon égale sur 8 ans.

	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1'130'272	1'032'852	1'414'148	1'389'535

#### 12. Autres revenus

##### 2004

Accréditation de laboratoires et frais de ré-accréditation pour CHF 163'157 (USD 130'405).

##### 2003

CHF 186'275 (USD 138'460) ont été versés à l'AMA par la société télévisuelle norvégienne TV2 à la demande du NIF (Comité Olympique Norvégien et Confédération des Sports) suite à l'accord obtenu concernant une émission diffusée par TV2 qui affirmait à tort que des transfusions de plasma avaient eu lieu lors des Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer. La somme a été versée à l'AMA pour l'assister dans sa lutte mondiale contre le dopage dans le sport comme compensation pour tous les dommages qui ont pu être causés par l'émission contre la lutte internationale contre le dopage.

CHF 34'685 (USD 25'782) ont été reçus du Comité olympique des Etats-Unis d'Amérique (USOC) pour la participation de l'AMA à l'enquête sur la Fédération Américaine d'Athlétisme en 2002. La somme a en fait été payée par l'USOC en organisant et finançant un atelier de travail de l'AMA sur les tests hors compétition.

## Agence Mondiale Antidopage

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### 13. Frais de personnel

	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
Salaires	2'642'169	2'194'040	3'305'768	2'951'725
Charges sociales et autres avantages salariaux	1'820'327	1'884'995	2'277'515	2'535'956
Contribution au plan à primauté de prestation	44'540	71'041	55'726	95'574
Personnel temporaire	49'432	55'251	61'848	74'331
Frais de recrutement	8'490	54'322	10'622	73'082
<b>Total frais de personnel</b>	<b>4'564'958</b>	<b>4'259'649</b>	<b>5'711'479</b>	<b>5'730'668</b>

Le nombre de personnes employées était de 45 au 31 décembre 2004 (2003: 42 personnes employées) .

#### Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au siège de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Etant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extra-salariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres frais de personnel dans l'état des activités durant la période où ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au plan de pension gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par le biais d'une fondation financièrement indépendante. Au vu du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

#### 14. Subventions de projets de recherche

Les frais de recherche comprenaient en 2003 l'extourne d'un fond de recherche qui n'aurait pas été enregistré sous les IFRS, étant donné qu'il était relatif à des engagements futurs. Les frais de recherche ne comprenaient pas la totalité des subventions de projets de recherche payées en 2002 qui auraient été reconnues sous les IFRS, tel que décrit dans la note 2H, parce qu'elles étaient reconnues lors du versement. Ce sont les uniques ajustements effectués sur les chiffres publiés en 2003 pour être en conformité avec les IFRS.

	2003 USD	2003 CHF
<b>Subventions de projets de recherche publiées en 2003</b>	(3'526'215)	(4'743'951)
Ajustements apportés aux frais de recherche		
Frais de recherche	833'333	1'121'104
Extourne du fond de recherche	4'700'375	6'323'593
<b>Subventions de projets de recherche utilisées recalculées</b>	<b>2'007'493</b>	<b>2'700'746</b>



## Agence Mondiale Antidopage

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
<b>Dépenses effectives</b>				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	2'997'741	2'007'493	3'750'645	2'700'756
Paiements d'avance (mouvement)	132'913	335'885	166'295	451'879
Charges à payer (mouvement)	(42'224)	(242'000)	(52'829)	(325'572)
<b>Total dépenses</b>	<b>3'088'430</b>	<b>2'101'378</b>	<b>3'864'111</b>	<b>2'827'063</b>

#### 15. Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement Olympique sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de Fondation, le Président et le Comité Exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par la Fondation. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement dans l'état des activités.

#### 16. Engagements

Le montant des paiements futurs minimum liés à des leasing opérationnels non résiliables sont les suivants:

<b>Engagements de leasing opérationnels</b>	2004	2003	2004	2003
	USD	USD	CHF	CHF
Moins d'un an	1'341'070	1'032'434	1'527'882	1'288'446
Entre un an et 5 ans	4'398'686	1'686'588	5'011'427	2'104'811
Plus de 5 ans	970'467	1'623'503	1'105'654	2'026'082
	<b>6'710'223</b>	<b>4'342'525</b>	<b>7'644'963</b>	<b>5'419'339</b>

Les obligations ci-dessus concernent:

Bureau de Montréal, bail jusqu'en février 2012  
Bureau de Lausanne, bail résiliable tous les 6 mois  
Bureau de Tokyo, bail jusqu'en février 2005  
HP Technologie, leasing jusqu'en mars 2005  
CGI Technology, leasing jusqu'en mars 2009

#### Engagements d'immobilisations incorporelles (ADAMS)

Un montant de CHF 1'384'401 (USD 1'215'132) a été engagé pour le projet ADAMS. Le solde de l'engagement à la fin 2004 se monte à CHF 347'775 (USD 305'253).

## Agence Mondiale Antidopage

---

### Annexe aux états financiers 2004 et 2003

#### Engagements de recherche

Les coûts de projets à long terme engagés, mais pas encore encourus à la fin de l'année, sont les suivants:

	2004 USD	2003 USD	2004 CHF	2003 CHF
Moins d'un an	2'699'773	1'833'539	3'075'854	2'288'201
Entre un an et 5 ans	1'103'140	1'187'523	1'256'809	1'481'993
Plus de 5 ans	-	-	-	-
	<u>3'802'913</u>	<u>3'021'062</u>	<u>4'332'663</u>	<u>3'770'194</u>

#### 17. Engagements conditionnels

A la fin de 2004, l'AMA a pour CHF 2'263'791 (USD 1'987'000) d'engagements conditionnels. Ce montant concerne toutes les subventions pour projets de recherche qui dépendent de l'une ou plusieurs des approbations suivantes: approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingt pourcent des subventions octroyées est dû à l'obtention de l'approbation.